

[Accueil](#) > ... > [Intenter Une Action En Justice](#) > [Où Et Comment](#) > [Coûts](#) > Étude de cas n° 3 – droit de la famille – pension alimentaire - Hongrie

Étude de cas n° 3 – droit de la famille – pension alimentaire - Hongrie

Frais en Hongrie

Frais du mode alternatif de résolution des conflits (MARC)

| | | |
|--------------|---|---|
| Étude de cas | Mode alternatif de résolution des conflits (MARC) Cette option est-elle envisageable dans ce type de cas? | Frais Convenus entre les parties et le médiateur. |
| Cas A | Oui, mais afin que la pension alimentaire soit exécutoire il est nécessaire d'intégrer l'accord des parties à un titre exécutoire (le tribunal ou un notaire peut apposer la formule exécutoire sur un acte). | Quiconque engage une procédure ou est partie à un litige en cours peut demander la procédure de médiation du tribunal, qui est gratuite. Convenus entre les parties et le médiateur. |
| Cas B | Oui, mais afin que la pension alimentaire soit exécutoire il est nécessaire d'intégrer l'accord des parties à un titre exécutoire (le tribunal ou un notaire peut apposer la formule exécutoire sur un acte). | Quiconque engage une procédure ou est partie à un litige en cours peut demander la procédure de médiation du tribunal, qui est gratuite. |

Frais d'avocats, d'huissiers et d'experts

| Étude de cas | Avocat | Huissier de justice | Expert | Coût |
|--------------|--|---|--|---|
| | La représentation en justice est-elle obligatoire? | Le recours à l'huissier est-il obligatoire? | Le recours à l'expert est-il obligatoire? | |
| Cas A | Non | Non | Non. Le tribunal peut commettre un expert à la demande de la partie à laquelle incombe la charge de la preuve, sauf si le tribunal a la possibilité d'ordonner d'office la production de preuves. Il est également possible pour l'une et l'autre des parties de soumettre l'avis d'un expert privé. | L'expert fixe ses honoraires. Si une mesure d'expertise est ordonnée d'office par le tribunal, les honoraires prévus par la loi s'appliquent. |

| | | | | | |
|-------|-----|-------------------------------------|-----|--|---|
| Cas B | Non | Convenu entre la partie et l'avocat | Non | Non. Le tribunal peut commettre un expert à la demande de la partie à laquelle incombe la charge de la preuve, sauf si le tribunal a la possibilité d'ordonner d'office la production de preuves. Il est également possible pour l'une et l'autre des parties de soumettre l'avis d'un expert privé. | L'expert fixe ses honoraires. Si une mesure d'expertise est ordonnée d'office par le tribunal, les honoraires prévus par la loi s'appliquent. |
|-------|-----|-------------------------------------|-----|--|---|

Frais d'indemnisation de témoins

| Étude de cas | Indemnisation des témoins | Les témoins sont-ils indemnisés? | Coût |
|--------------|---------------------------|----------------------------------|---|
| Cas A | Oui | | Les frais relatifs aux témoins sont régis par la loi. Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration sont remboursés, tandis qu'une indemnisation est versée pour le manque à gagner. |
| Cas B | Oui | | Les frais relatifs aux témoins sont régis par la loi. Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration sont remboursés, tandis qu'une indemnisation est versée pour le manque à gagner. |

Coût de l'aide juridictionnelle (*költségmentesség*) et autres remboursements

Étude
de
cas

Aide juridictionnelle

Remboursements

Quand et à quelles
conditions
s'applique-t-elle?

Quand l'aide est-
elle totale?

La partie
gagnante peut-
elle obtenir le
remboursement
des frais de
procédure?

Si le
remboursement
n'est pas total,
quel en est le
pourcentage en
général?

Quels frais ne
sont jamais
remboursés?

Existe-t-il des
cas dans
lesquels l'aide
juridictionnelle
doit être
remboursée à
l'organisme qui
l'a fournie?

Étude
de
cas

Aide juridictionnelle

Remboursements

| Quand et à quelles conditions s'applique-t-elle? | Quand l'aide est-elle totale? | La partie gagnante peut-elle obtenir le remboursement des frais de procédure? | Si le remboursement n'est pas total, quel en est le pourcentage en général? | Quels frais ne sont jamais remboursés? | Existe-t-il des cas dans lesquels l'aide juridictionnelle doit être remboursée à l'organisme qui l'a fournie? |
|--|---|--|--|--|---|
| <p>Cf. partie relative à l'aide juridictionnelle</p> <p>Les parties peuvent être dispensées de payer anticipativement les frais de justice (droit de reporter le paiement des coûts) indépendamment de leur situation salariale ou patrimoniale, notamment dans les procès liés à la pension alimentaire légale (y compris les procédures de recouvrement de la pension alimentaire auprès de l'organisme responsable du versement des prestations ou de toute autre personne, les procédures relatives à l'interruption ou à la modification de l'obligation alimentaire, à l'interruption ou à des restrictions d'exécution de l'obligation de versement d'une pension alimentaire, ainsi que les procédures d'obtention des informations sur le débiteur alimentaire dans une affaire transfrontalière en matière</p> | <p>Dans le cas où le total des frais de justice estimés, sur la base des données disponibles, rendrait vraisemblablement impossible le recours au tribunal. L'assistance est gratuite dans le cadre de l'aide juridictionnelle apportée à un bénéficiaire de la</p> | <p>Oui, il y a lieu de condamner la partie qui succombe aux dépens de la partie gagnante; à l'exception des cas où la loi en dispose autrement, ou si une autre partie peut être condamnée aux dépens indépendamment</p> | <p>Si les parties succombent respectivement sur un ou plusieurs chefs, le remboursement est calculé en fonction des moyens sur lesquels elles ont eu gain de cause et tient compte du montant des frais avancés par chacune des parties. Le tribunal peut aussi décider que chaque partie supporte</p> | <p>Si les honoraires de l'avocat sont extrêmement élevés, le tribunal peut, le cas échéant, en réduire le montant. Il n'est pas possible d'imposer aux parties de supporter des frais générés pour des raisons - par ailleurs évitables - imputables au tribunal. Le remboursement des dépens de l'instance aux parties ne peut excéder le montant</p> | <p>Oui, s'il s'avère que la partie qui bénéficie de l'aide juridictionnelle ne pouvait pas y prétendre. La partie qui succombe est tenue de payer directement à l'État le montant des honoraires de l'avocat commis d'office? avancés par l'État. Il y a lieu de condamner la partie qui succombe au paiement des honoraires de mandataire, même si elle bénéficie de</p> |

Étude
de
cas

Aide juridictionnelle

Remboursements

| Quand et à quelles conditions s'applique-t-elle? | Quand l'aide est-elle totale? | La partie gagnante peut-elle obtenir le remboursement des frais de procédure? | Si le remboursement n'est pas total, quel en est le pourcentage en général? | Quels frais ne sont jamais remboursés? | Existe-t-il des cas dans lesquels l'aide juridictionnelle doit être remboursée à l'organisme qui l'a fournie? |
|---|---|---|---|--|--|
| Cf. partie relative à l'aide juridictionnelle. Les parties peuvent être dispensées de payer anticipativement les frais de justice (droit de reporter le paiement des coûts) indépendamment de leur situation salariale ou patrimoniale, notamment dans les procès liés à la pension alimentaire légale. Lorsqu'est prise la décision sur l'aide juridictionnelle, le coût de la vie dans le propre pays des parties peut être pris en compte. | Dans le cas où le total des frais de justice estimés, sur la base des données disponibles, rendrait vraisemblablement impossible le recours au tribunal. L'assistance est gratuite dans le cadre de l'aide juridictionnelle apportée à un bénéficiaire de la pension minimale nette. Les ressortissants d'un État membre de l'Union européenne et les ressortissants de pays tiers résidant légalement dans un État de l'Union européenne peuvent prétendre à l'aide juridictionnelle aux mêmes conditions que les ressortissants hongrois. | Oui, il y a lieu de condamner la partie qui succombe aux dépens de la partie gagnante; à l'exception des cas où la loi en dispose autrement, ou si une autre partie peut être condamnée aux dépens indépendamment de la solution du litige. | Si les parties succombent respectivement sur un ou plusieurs chefs, le remboursement est calculé en fonction des moyens sur lesquels elles ont eu gain de cause et tient compte du montant des frais avancés par chacune des parties. Le tribunal peut aussi décider que chaque partie supporte ses propres dépens. | Si les honoraires de l'avocat sont extrêmement élevés, le tribunal peut, le cas échéant, en réduire le montant. Il n'est pas possible d'imposer aux parties de supporter des frais générés pour des raisons - par ailleurs évitables - imputables au tribunal. Le remboursement des dépens de l'instance aux parties ne peut excéder le montant déclaré par les parties. | Oui, s'il s'avère que la partie qui bénéficie de l'aide juridictionnelle ne pouvait pas y prétendre. La partie qui succombe est tenue de payer directement à l'État le montant des honoraires de l'avocat commis d'office avancés par l'État. Il y a lieu de condamner la partie qui succombe au paiement des honoraires de mandataire, même si elle bénéficie de l'aide juridictionnelle. |

Frais de traduction et d'interprétation

Étude
de cas

Traduction

Quand et à
quelles
conditions est-
elle nécessaire?

Coût approximatif?

Interprétation

Quand et à
quelles
conditions est-
elle nécessaire?

Coût approximatif?

| | | | |
|--|---|---|---|
| <p>Cas A</p> <p>Lorsque la partie ne parle ni ne comprend le hongrois.</p> | <p>Le traducteur fixe ses honoraires. Ils dépendent du nombre de caractères (un caractère coûte environ 5 forints), du délai et de la langue. Dans les procédures civiles, les frais liés à la traduction des mémoires et des offres de preuve sont avancés par l'État pour le compte des parties autorisées à utiliser leur langue maternelle, des langues régionales ou des langues minoritaires. La prise en charge de ces frais est par ailleurs régie par les règles relatives aux dépens.</p> | <p>Lorsque la partie ne parle ni ne comprend le hongrois.</p> | <p>L'interprète fixe ses honoraires, calculés sur une base horaire et variables selon la langue. Environ 10 000 à 12 000 forints/heure. Dans les cas prévus par la loi, l'État avance les frais d'interprétation, ou les prend en charge.</p> |
| <p>Cas B</p> <p>Lorsque la partie ne parle ni ne comprend le hongrois.</p> | <p>Le traducteur fixe ses honoraires. Ils dépendent du nombre de caractères (un caractère coûte environ 5 forints), du délai et de la langue. Dans les procédures civiles, les frais liés à la traduction des mémoires et des offres de preuve sont avancés par l'État pour le compte des parties autorisées à utiliser leur langue maternelle, des langues régionales ou des langues minoritaires. La prise en charge de ces frais est par ailleurs régie par les règles relatives aux dépens.</p> | <p>Lorsque la partie ne parle ni ne comprend le hongrois.</p> | <p>L'interprète fixe ses honoraires, calculés sur une base horaire et variables selon la langue. Environ 10 000 à 12 000 forints/heure. Dans les cas prévus par la loi, l'État avance les frais d'interprétation, ou les prend en charge.</p> |

■ Dernière mise à jour: 16/05/2013

Les versions nationales de cette page sont gérées par les États membres correspondants, dans la/les langue(s) du pays. Les traductions ont été effectuées par les services de la Commission européenne. Il est possible que l'autorité nationale compétente ait introduit depuis des changements dans la version originale, qui n'ont pas encore été répercutés dans les traductions. La Commission européenne décline toute responsabilité quant aux informations ou données contenues ou visées dans le présent document. Veuillez vous reporter à l'avis juridique pour connaître les règles en matière de droit d'auteur applicables dans l'État membre responsable de cette page.